

**SYNTHÈSE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN**  
**Jeudi 23 juillet 2020**

**1) POINT DE SITUATION**

	Passages aux urgences	Appels SOS médecins	Taux d'incidence (sur les 7 derniers jours)	Taux de positivité en % (sur les 7 derniers jours)	Personnes en réanimation	Hospitalisations	Décès cumulés	Sorties du SDIS Covid	Appels au SAMU
17/juil.			1,3	0,2	7	241	664	4	18
18/juil.			1,9	0,3			664	10	16
19/juil.	0	20	1,9	0,3			664	3	13
20/juil.			3,2	0,5	9	237	664	5	16
21/juil.	1	6			9	239	664	7	5
22/juil.	0	14			9	226	664	8	11
23/juil.					6	194	665		

NB : les cellules vides sont liées aux fins de semaine ou à l'absence de données ; la cellule est en rouge si le chiffre est supérieur à celui de la veille, en vert s'il est inférieur ou égal.

**2 ) TESTS / TRACING / ISOLEMENT**

- Les campagnes de tests itinérantes se poursuivent dans le Bas-Rhin, à un rythme de plus de 600 tests pour 100 000 habitants sur 7 jours, ce qui fait du Bas-Rhin le deuxième département du Grand Est en termes de tests réalisés sur 7 jours.
- Clusters : 2 clusters sont suivis dans le département.
- Isolement : 24 personnes au total ont été accompagnées par la CTAI depuis le 15 mai. Parmi celles-ci, 8 ont nécessité un isolement en structure dédiée.

**3) POINTS D'ATTENTION**

- Un comité de pilotage tests s'est tenu sous présidence de la préfète le 21 juillet, en présence de représentants de l'ARS, du conseil départemental, des établissements hospitaliers publics et privés, des EHPAD et des biologistes. Il a permis de faire le point sur la stratégie de tests et de garantir sa montée en puissance malgré les congés (notamment ceux des personnels des laboratoires de biologie).
- Le plan de veille sanitaire a été adapté pour réagir au plus vite en cas de résurgence de l'épidémie. Il comprend notamment un suivi affiné des indicateurs et précise les acteurs concernés par les réunions du centre opérationnel départemental, selon la gravité de la situation.
- Le directeur de cabinet de la préfète a accompagné deux contrôles (zone gendarmerie et zone police) visant à vérifier le respect de l'obligation du port du masque dans les lieux publics clos. Ces contrôles quotidiens sont pour le moment pédagogiques et donneront lieu à des contraventions à partir de la semaine prochaine.
- La cellule départementale interministérielle de déconfinement continue de répondre aux sollicitations qui lui sont adressées, principalement au sujet de l'organisation d'événements.